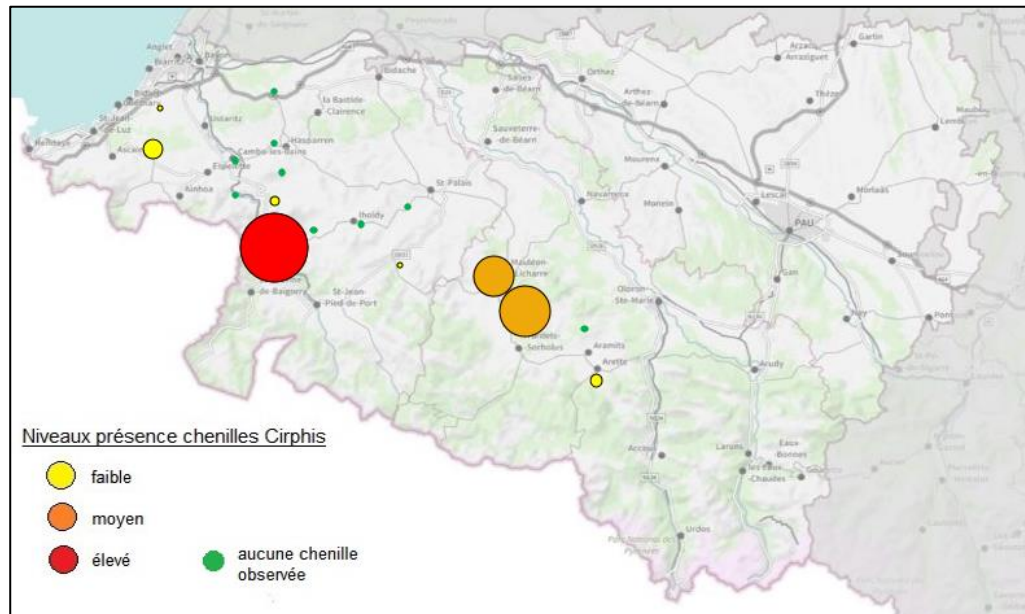


## Avertissement Cirphis n°7

### 12 septembre 2023

#### Observations



Lors de la tournée de cette semaine, **plusieurs papillons** ont été piégés :

- ARETTE : 1♂+ 12♀
- ESQUIULE : 1♂
- ROQUIAGUE : 10♂+ 3♀
- BIDARRAY : 8♀
- ITXASSOU : 1♀

Concernant les **chenilles**, celles-ci sont **présentes sur plusieurs sites**. Le secteur de **BIDARRAY** est particulièrement touché (seuil de nuisibilité atteint : 20 larves/m<sup>2</sup>) et les sites de **GARINDEIN** et **ROQUIAGUE** ont toujours une présence importante :

- ARETTE : 4 larves/m<sup>2</sup> (majoritairement < 10 mm + quelques-unes de 20 mm)
- GARINDEIN : **12 larves/m<sup>2</sup>** (majoritairement 20 mm + quelques-unes de 10 et 30 mm)
- ROQUIAGUE : **15 larves/m<sup>2</sup>**
- JUXUE : 1 larve/m<sup>2</sup> (10 mm)
- BIDARRAY : **20 larves/m<sup>2</sup>** (majoritairement < 10 mm)
- LOUHOSSOA : 2 larves/m<sup>2</sup> (15 mm)
- SAINT-PEE-SUR-NIVELLE : 6 larves/m<sup>2</sup> (< 10 mm et quelques-unes de 15 mm)
- ARBONNE : 1 larve/m<sup>2</sup> (<10 mm)



Larves de cirphis (< 10 mm) sur le site de BIDARRAY

Larve de cirphis (> 20 mm) et dégâts observés sur le site de GARINDEIN



Larve de cirphis (30 mm) sur le sorgho à Hasparren

## Présence de cirphis sur d'autres cultures

Des chenilles cirphis sont toujours présentes sur du **sorgho** (HASPARREN).

Des larves (< 8 mm) ont également été repérées en bordure d'une parcelle de **vigne** (CARDESSE).

Enfin, des papillons cirphis (3) ont été piégés dans des **vergers de kiwis** et de nombreuses chenilles (10 à 20 mm) sont présentes dans les inter-rangs enherbés sur le secteur de PEYREHORADE (Landes).



Larves de cirphis (10 à 20 mm) sur un inter-rang de verger de kiwis à Cauneille

La présence de chenilles atteignant le seuil de nuisibilité sur le site de Bidarray et leur présence étant encore importante sur certains sites en Soule, la **surveillance doit continuer** sur l'ensemble du département : tour des prairies tous les deux jours à minima.

L'observation des chenilles est facilitée le matin avec la rosée. La larve est reconnaissable par sa ligne jaunâtre latérale. Au toucher, la larve s'enroule sur elle-même. Les déjections et les éventuelles morsures sur les limbes des graminées sont, le cas échéant, bien visibles.

Dans le cas de présence avérée, **faire piétiner le bétail** est efficace : il ne faut pas hésiter à « **serrer** » les bêtes quelques heures sur une petite surface, et à répéter l'opération un peu plus loin.

Lorsque les larves sont encore petites (10 à 15 mm), un éventuel **traitement phytosanitaire à base de Bt** devrait lui aussi fonctionner. La bactérie agit comme substance paralysante pour les chenilles : la toxine bloque le fonctionnement de l'appareil digestif du ravageur et celui-ci meurt en quelques jours.

## Pour se tenir informé

Suivre les **bulletins cirphis** publiés chaque semaine pour connaître les observations proches de ses parcelles (site internet de la Chambre d'Agriculture et relais partenaires ; envoi mail sur demande).

Le **groupe Facebook Prairies.64** permet d'échanger sur les prairies basco-béarnaises et d'être au courant plus rapidement de la présence de chenilles.

## Contacts

Noémie LAVERGNE : 06.51.81.10.19 // [n.lavergne@pa.chambagri.fr](mailto:n.lavergne@pa.chambagri.fr)

Marie-Claude MAREAUX : 06 24 42 59 54 // [mc.mareaux@pa.chambagri.fr](mailto:mc.mareaux@pa.chambagri.fr)